

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ATTIJARI LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI.

**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**  
 (exprimé en dinars)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<b>ACTIF</b>		
Caisse et Avoirs auprès des Banques	4 326 399	6 713 954
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	209 054 626	129 147 459
Portefeuille - titres commercial	0	0
Portefeuille d'Investissement	176 543	623 543
Valeurs immobilisées	3 475 675	2 753 544
Autres actifs	15 163 952	8 895 998
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>232 197 195</b>	<b>148 134 498</b>
<b>PASSIF</b>		
Concours Bancaires.	569	569
Comptes Courants des Adhérents	813 517	532 163
Emprunts et Ressources spéciales	196 158 543	116 316 272
Dettes Fournisseurs	7 768 864	9 153 408
Autres Passifs	5 591 584	7 274 560
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>210 333 077</b>	<b>133 276 972</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	1 999 635	1 999 635
Effets des modifications comptables	(501 617)	(553 178)
Autres capitaux propres	3 250 000	3 250 000
Résultats reportés	(11 088 932)	(14 273 368)
Résultat en instance d'affectation	0	0
Résultat de l'exercice	6 955 032	3 184 436
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21 864 119</b>	<b>14 857 526</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>232 197 196</b>	<b>148 134 498</b>

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cautions , avals et autres garanties données	0	0
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>11 684 722</b>	<b>12 745 095</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 974 840	10 535 112
Engagements factoring	1 709 882	2 209 983
Engagements sur titres	0	0
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>33 442 266</b>	<b>26 176 327</b>
Effets escomptés non échus	130 000	63 974
Garanties reçues	2 218 743	2 833 540
Interets à échoir sur contrats actifs	31 093 523	23 278 813

**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**  
**(exprimé en dinars)**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring</b>		
Intérêts de leasing	17 631 914	10 696 282
Autres produits d'exploitation	624 196	293 969
Revenus de factoring	390 488	316 481
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>18 646 598</b>	<b>11 306 732</b>
Charges financières nettes	(9 068 476)	(5 023 581)
Commissions encourues	(78 839)	(103 848)
Produits des placements et participations	448 151	94 383
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>9 947 433</b>	<b>6 273 686</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(1 773 322)	(1 433 205)
Dotations aux amortissements	(273 304)	(252 767)
Autres charges d'exploitation	(995 075)	(821 453)
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>(3 041 702)</b>	<b>(2 507 425)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>6 905 731</b>	<b>3 766 261</b>
Reprises sur provisions sur créances	2 408 664	615 072
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(2 708 497)	(1 394 136)
Dotations aux provisions pour autres risques	0,000	(17 917)
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de factoring	0,000	(19 667)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 605 898</b>	<b>2 949 613</b>
Autres gains ordinaires	471 737	413 323
Autres pertes ordinaires	(10 676)	(111 011)
Impôts sur les bénéfices	(111 927)	(67 488)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>6 955 032</b>	<b>3 184 437</b>
Eléments extraordinaires	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6 955 032</b>	<b>3 184 437</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u></b>		
Encaissements reçus des clients	107 143 086	85 195 421
Encaissements reçus des acheteurs factorés	9 379 752	7 941 436
Financements des adhérents	(10 018 214)	(7 214 917)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3 066 551)	(2 337 187)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.	(185 589 800)	(115 520 057)
Intérêts payés	(7 599 454)	(5 466 971)
Impôts et taxes	(2 135 816)	(2 112 753)
Remboursement dettes fiscales	(1 100 694)	(880 555)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	372 574	525 121
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>(92 615 116)</b>	<b>(39 870 462)</b>
<b><u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u></b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(930 606)	(360 088)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 760	65 874
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	723 190	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(201 655)</b>	<b>(294 214)</b>
<b><u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>		
Encaissements suite à l'augmentation du capital	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant des emprunts	200 690 488	99 000 000
Remboursement d'emprunts	(110 811 272)	(63 950 926)
Flux liés au financement à court terme	550 000	10 450 000
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>90 429 216</b>	<b>45 499 074</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(2 387 554)	5 334 397
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	6 713 385	1 378 988
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>4 325 831</b>	<b>6 713 385</b>

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital social de cinq millions (5 000 000) dinars tunisien, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500 000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1<sup>er</sup> Bureau - Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1<sup>er</sup> bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne n° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de cinq millions (5 000 000) dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Dinars pour le porter de dix millions (10 000 000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12 500 000) dinars , et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées, et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053- Les Berges du Lac Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

## **2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbations du cadre conceptuel de la comptabilité.

### **2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). A la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

## 2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables, augmentés des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2010
LOGICIELS	33%
CONSTRUCTION	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
INSTALLATION GENERALE	10%
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	20%
MATERIEL INFORMATIQUE.	33%

### 2.2.2- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition, et ce, durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 31/12/2007, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

**2.2.3- PRETS ACCORDES**

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

**2.2.4- EMPRUNT**

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunt et ressources spéciales».

**2.2.5- POLITIQUE DE PROVISION**

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

LES CLASSES SONT AU NOMBRE DE CINQ :

TAUX DE PROVISION PAR CLASSE

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

**2.2.6- EVALUATION DES CREANCES****1- METHODOLOGIE D'EVALUATION**

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- Détermination de la population à examiner ;
- Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2010, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- Prise en compte des événements postérieurs ;
- Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- Détermination des risques encourus.

**2- CLASSIFICATION**

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2010 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFERIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPERIEUR A 360 JOURS

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêté pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2010.

### 3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, et 4).

### 4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

#### \* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- Les immobilisations données en leasing.

## \* Évaluation des garanties

### - Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

### - Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

#### 2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 01 janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991. Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeurent applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable 41.

#### 2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finance pour la gestion 2001 relatifs au traitement des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01-01-2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

#### 2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

#### 2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

#### 2.2.11- RETRAITEMENTS SUR LES RUBRIQUES DES ETATS FINNACIERS

Les retraitements effectués aux rubriques du résultat au 31/12/2009 se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	<u>RETRAITEMENTS</u>	31/12/2009 RETRAITE
REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES	<b>12.8</b>	6 500 990	(5 885 918)	615 072
AUTRES PERTES ORDINAIRES	<b>12.11</b>	(5 996 929)	5 885 918	(111 011)

**NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES**

A la clôture de l'exercice 2010, le total des liquidités a atteint un montant de 4 326 399 DT contre 6 713 954 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
- BANQUES	4 326 248	6 713 902
- CAISSE	151	52
<b>TOTAL</b>	<b>4 326 399</b>	<b>6 713 954</b>

**NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING**

Au 31 décembre 2010, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 209 054 626 DT contre 129 147 459 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	2.1	5 227 711	16 406 429
PRETS ACCORDES	2.2	198 169 667	108 616 474
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.3	2 611 136	2 432 087
ACHETEURS FACTORES	2.4	3 046 112	1 692 469
<b>TOTAL</b>		<b>209 054 626</b>	<b>129 147 459</b>

**2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 5 227 711 DT à la clôture de l'exercice 2010, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS EN LOCATION	102 246 867	147 508 016
<AMORTISSEMENTS>	-87 159 707	-119 610 811
<PROVISIONS>	-9 859 449	-11 490 776
<b>TOTAL</b>	<b>5 227 711</b>	<b>16 406 429</b>

La valeur brute des immobilisations (hors immobilisations en cours) a atteint 102 246 867 DT au 31/12/2010 contre 147 508 016 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent à 97 019 156 DT au 31 décembre 2010 contre 131 101 587 DT au 31 décembre 2009. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2010 :

DESIGNATION	En DT			
	VALEUR BRUTE	AMORT	PROVISION	VALEUR NETTE
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2009</b>	<b>147 508 016</b>	<b>-119 610 811</b>	<b>-11 490 776</b>	<b>16 406 429</b>
<b>ADDITIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>147 508 016</b>	<b>-119 610 811</b>	<b>-11 490 776</b>	<b>16 406 429</b>
- INVESTISSEMENTS	-	-	-	0
- CONSOLIDATIONS	-	-	-	0
- RELOCATIONS	-	-	-	0
- IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	0
<b>RETRAITS DE L'EXERCICE</b>	<b>-45 261 149</b>	<b>38 377 421</b>	<b>0</b>	<b>-6 883 728</b>
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-27 864 445	27 860 496	-	-3 949
- CESSIONS ANTICIPÉES	-16 179 908	9 993 208	-	-6 186 700
- REPLACEMENT	-974 707	281 628	-	-693 079
- CONSOLIDATIONS	-242 089	242 089	-	0
<b>REGULARISATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>-5 926 317</b>	<b>0</b>	<b>-5 926 317</b>
<b>MOINS : PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 631 327</b>	<b>1 631 327</b>
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>102 246 867</b>	<b>-87 159 707</b>	<b>-9 859 449</b>	<b>5 227 711</b>

## 2.2- PRETS ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élève à 198 169 667 DT au 31 décembre 2010. Il se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
PRETS ACCORDES	304 630 102	-108 370 642	196 259 460
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 910 207		1 910 207
<b>TOTAUX</b>	<b>306 540 309</b>	<b>-108 370 642</b>	<b>198 169 667</b>

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2010, sont indiqués ci-après :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2009</b>	<b>151 014 843</b>	<b>-42 398 369</b>	<b>108 616 474</b>
<b>ADDITION DE L'EXERCICE</b>	<b>167 035 281</b>	<b>-73 558 225</b>	<b>93 477 056</b>
- INVESTISSEMENT	168 663 831	-73 256 116	95 407 715
- RELOCATIONS	2 163 479	-302 109	1 861 370
- CONSOLIDATIONS	0		0
-IMMOBILISATIONS EN COURS	-3 792 029		-3 792 029
<b>RETRAITS DE L'EXERCICE</b>	<b>-11 509 815</b>	<b>7 585 952</b>	<b>-3 923 863</b>
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-4 118 212	4 118 160	-52
- REPLACEMENT	-2 326 329	765 759	-1 560 570
- CESSIONS ANTICIPEES	-5 065 274	2 702 033	-2 363 241
<b>SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010</b>	<b>306 540 309</b>	<b>-108 370 642</b>	<b>198 169 667</b>

## 2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2010, le solde net de ce poste s'élevant à 2 611 136 DT contre 2 432 087 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
CLIENTS	21 645 098	23 212 367
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	107 446	44 249
<b>A DEDUIRE :</b>		
- PROVISIONS	① -15 687 037	-16 728 476
- PRODUITS RESERVES	-3 410 122	-4 051 804
- PROVISION SUR EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-44 249	-44 249
<b>TOTAL</b>	<b>2 611 136</b>	<b>2 432 087</b>

① Les provisions sur les engagements de leasing se présentent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	31/12/2010	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	31/12/2009
PROVISIONS SUR LE TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTS	-25 376 957	-2 708 497	5 381 263	-28 049 723
COMPLEMENT DE PROVISIONS	-17 546			-17 546
PROVISIONS SUR ENCOURS RECLASSEES	9 707 466	1 573 034	-3 204 361	11 338 793
<b>TOTAL</b>	<b>-15 687 037</b>	<b>-1 135 463</b>	<b>2 176 902</b>	<b>-16 728 476</b>

## 2.4- ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2010, le solde net de ce poste s'élevant à 3 046 112 DT contre 1 692 469 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
COMPTES DES ACHETEURS FACTORES ❶	3 797 259	2 756 853
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	467 573	149 142
<b>A DEDUIRE :</b>		
- PROVISIONS	-757 864	-814 723
- PRODUITS RESERVES	-460 856	-398 803
<b>TOTAL</b>	<b>3 046 112</b>	<b>1 692 469</b>

❶ L'engagement factoring en net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut :	3 797 259 DT
Fonds de garantie :	-814 811 DT
<b>Total net</b>	<b>2 982 448 DT</b>

## NOTE -3- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2010, les immobilisations financières s'élevant à un montant net de 176 543 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
TITRES IMMOBILISES	200 000	647 000	-447 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-23 457	-23 457	0
<b>TOTAL</b>	<b>176 543</b>	<b>623 543</b>	<b>-447 000</b>

La variation de cette rubrique s'analyse ainsi :

DESIGNATION	En DT							
	31/12/2009			CESSION			VALEUR AU 31/12/2010	PLUS VALUE
	NOMBRE	V. ACQUISITION	TOTAL	NOMBRE	COURS	TOTAL		
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	4 470	100	447 000	4 470	190	849 300	0	402 300
<b>TOTAL</b>	<b>4 470</b>	<b>100</b>	<b>447 000</b>	<b>4 470</b>	<b>190</b>	<b>849 300</b>	<b>0</b>	<b>402 300</b>

Ces actions ont été cédées au profit des groupes BEN JEMAA et DOGHRI et remboursées par des effets répartis sur douze mensualités avec un taux d'intérêt de 7% .Cette opération s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	GROUPE BEN JEMAA	GROUPE DOGHRI	TOTAL
TOTAL EFFETS	433 922	433 907	867 829
REGLEMENT 2010	-361 589	-361 601	723 190
<b>RESTANT DU</b>	<b>72 333</b>	<b>72 306</b>	<b>144 639</b>

Conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 2001-65, les conseils d'administration tenus respectivement le 06/10/2009 et le 20/01/2010 ont autorisé cette cession.

Au 31 décembre 2010, les titres de participation se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT					
	% DE DETENTION	NBRE DE TITRES	VALEUR ACQUISITION	VALEUR BRUTE	PROVISION	VCN
ATTIJARI SICAR	0,60%	1 764	100	200 000	-23 457	176 543
<b>TOTAL</b>				<b>200 000</b>	<b>-23 457</b>	<b>176 543</b>

**NOTE -4- VALEURS IMMOBILISEES**

Au 31 décembre 2010, cette rubrique totalisant une valeur nette de 3 475 675 DT contre 2 753 544 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	2 057	5 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES UTILISEES PAR LA SOCIETE	4.2	3 473 618	2 748 334
<b>TOTAL</b>		<b>3 475 675</b>	<b>2 753 544</b>

**4.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Au 31 décembre 2010, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 2 057 DT contre 5 210 DT au 31 décembre 2009. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
LOGICIEL	201 046	201 046
<AMORTISSEMENTS>	-198 989	-195 836
<b>TOTAL</b>	<b>2 057</b>	<b>5 210</b>

**4.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements s'élevant à 3 473 618 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
TERRAIN	949 160	949 160
CONSTRUCTION	3 043 574	2 218 856
MATERIEL DE TRANSPORT	212 972	229 873
INSTALLATIONS GENERALES	356 335	332 196
MOBILIER DE BUREAU	202 391	194 655
MATERIEL INFORMATIQUE	357 204	282 769
<AMORTISSEMENTS>	-1 648 018	-1 459 175
<b>TOTAL</b>	<b>3 473 618</b>	<b>2 748 334</b>

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 5 121 636 DT au 31/12/2010 contre 4 207 509 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 648 018 DT au 31 décembre 2010 contre 1 459 175 DT au 31 décembre 2009.

Les dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2010 est de 188 843 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2009	ACQ°	CESSION	31/12/2010	31/12/2009	DOT° 2010	REP/CESS	CUMUL	
TERRAIN AFFAIRE		196 680			196 680				0	196 680
TERRAIN DU SIEGE LEASING		696 105			696 105				0	696 105
TERRAIN DU SIEGE FACTORING		56 375			56 375				0	56 375
<b>TOTAL TERRAIN</b>		<b>949 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>949 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>949 160</b>
AG SOUSSE		137 815			137 815	105 754	6 891		112 645	25 170
SIEGE LEASING		1 881 552	824 718		2 706 270	548 396	106 306		654 702	2 051 568
AG SFAX		67 949			67 949	13 589	3 353		16 942	51 007
SIEGE FACTORING		131 540			131 540	37 785	6 552		44 337	87 203
<b>TOTAL CONSTRUCTION</b>	5%	<b>2 218 856</b>	<b>824 718</b>	<b>0</b>	<b>3 043 574</b>	<b>705 524</b>	<b>123 102</b>	<b>0</b>	<b>828 626</b>	<b>2 214 948</b>
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	229 873	0	-16 901	212 972	127 290	34 517	-16 901	144 906	68 066
INSTALLATIONS GENERALES	10%	332 196	24 139	0	356 335	177 022	28 698	0	205 720	150 615
MOBILIER DE BUREAU	20%	194 655	7 736	0	202 391	189 323	1 966	0	191 289	11 102
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	282 769	74 435	0	357 204	260 016	17 461	0	277 477	79 727
<b>TOTAL</b>		<b>1 039 493</b>	<b>106 310</b>	<b>-16 901</b>	<b>1 128 902</b>	<b>753 651</b>	<b>82 642</b>	<b>-16 901</b>	<b>819 392</b>	<b>309 510</b>

**NOTE -5- AUTRES ACTIFS**

Cette rubrique totalisant 15 163 952 DT au 31 décembre 2010 contre 8 895 998 DT au 31 décembre 2009, se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
NON VALEURS NETS	5.1	173 741	75 171
AUTRES ACTIFS COURANTS	5.2	14 990 211	8 820 827
<b>TOTAL</b>		<b>15 163 952</b>	<b>8 895 998</b>

**5.1- NON VALEURS NETTES**

Au 31 décembre 2010, les non valeurs nettes totalisant 173 741 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	ANNEE 2010			ANNEE 2009		
	BRUT	RESORPT <sup>o</sup>	NET	BRUT	RESORPT <sup>o</sup>	NET
<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>						
EMISSION D'EMPRUNTS	1 271 860	1 106 701	165 159	1 108 883	1 063 041	45 842
DIVERS FRAIS PRELIMINAIRES	65 320	65 320	0	65 320	65 320	0
SOUSCRIPTION AU CAPITAL	278 126	269 544	8 582	278 126	248 797	29 329
<b>TOTAL</b>	<b>1 615 306</b>	<b>1 441 565</b>	<b>173 741</b>	<b>1 452 329</b>	<b>1 377 158</b>	<b>75 171</b>

**5.2- AUTRES ACTIFS COURANTS**

Au 31 décembre 2010, le solde net de ce poste s'élevant à 14 990 211 DT contre 8 820 827 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
FOURNISSEURS DEBITEURS	372 599	255 326
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	3 516	
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	36 443	24 660
AUTRES CREANCES SUR LE PERSONNEL	3 009	3 009
COMPTE COURANT GIS	0	1 389
ETAT, CREDIT DE TVA GELEE ❶	1 256 707	1 256 707
ETAT, CREDIT DE TVA	12 514 309	6 565 945
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	93 384
AUTRES COMPTE DEBITEURS	467 640	467 641
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	110 341	167 919
REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPE	147	0
PRODUITS A RECEVOIR	494 609	408 442
CAUTION SUR AFFAIRE FISCALE	95 706	95 706
EFFET A RECEVOIR/ VENTE ACTION GIS	144 394	0
FRAIS DE SYNDIC	1 389	0
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	8 702	0
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>15 509 511</b>	<b>9 340 127</b>
MOINS PROVISIONS POUR DEPRECIATION ❷	-519 300	-519 300
<b>TOTAL</b>	<b>14 990 211</b>	<b>8 820 827</b>

❶ Ces montants relevant de l'exercice 1998 correspondent à une affaire de contentieux fiscal. Ayant gain de cause après la clôture de la cassation selon jugement du 24/03/2008 enregistré en date 26/09/2008, la société n'a pas encore recouvré ces créances.

❷ Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

<b>En DT</b>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 208
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	9 828
PERSONNEL, REMUNERATIONS DUES	2 925
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 639
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	8 700
<b>TOTAL</b>	<b>519 300</b>

#### **NOTE -6- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES**

Au 31 décembre 2010, ce poste présente un solde de 569 DT. Il se détaille comme suit :

<b>En DT</b>		
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
CITI BANQUE	566	566
CONCOURS FACTORING	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>569</b>	<b>569</b>

#### **NOTE -7- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS**

Au 31 décembre 2010, ce poste totalisant 813 517 DT contre 532 163 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

<b>En DT</b>		
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
FONDS DE GARANTIE	814 811	533 457
COMPTE COURANT DES ADHERENTS	-1 294	-1 294
<b>TOTAL</b>	<b>813 517</b>	<b>532 163</b>

#### **NOTE -8- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**

Les emprunts et ressources spéciales totalisant 196 158 543 DT au 31 décembre 2010 contre 116 316 272 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

<b>En DT</b>			
<b>DESIGNATION</b>		<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
ECHÉANCE A PLUS D'UN AN SUR EMPRUNT	❶	118 077 859	49 509 328
ECHÉANCE A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNT	❶	61 968 347	40 657 661
BILLETTS DE TRESORERIE	❷	13 500 000	12 950 000
INTERET COURUS SUR EMPRUNT	❸	2 612 337	1 253 178
EFFETS A L'ESCOMPTE		0	11 946 105
<b>TOTAL</b>		<b>196 158 543</b>	<b>116 316 272</b>

❶ Au 31 décembre 2010, les emprunts s'élèvent à 180 046 206 DT contre 90 166 989 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts accordés en 2010 :

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE	FIN DE PERIODE	
						ECHÉANCES A PLUS D'UN AN	ECHÉANCES A MOINS D'UN AN
<b>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</b>							
ATTIJARI BANK	107 690 488	19 403 495	81 690 488	49 339 417	51 754 566	31 417 364	20 337 202
BEST BANK	25 000 000	19 000 000	29 000 000	34 146 255	13 853 745	3 523 979	10 329 766
AMEN-BANK	43 000 000	23 983 909	15 000 000	7 094 906	31 889 003	23 186 368	8 702 635
BEI	17 175 500	9 779 585	0	2 059 374	7 720 211	5 577 547	2 142 664
BANQUE DE TUNISIE	4 000 000	4 000 000	0	571 429	3 428 571	2 857 142	571 429
BIAT	5 000 000	5 000 000	0	599 890	4 400 110	3 765 459	634 651
ABC	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	3 750 000	1 250 000
ZITOUNA	20 000 000	0	20 000 000	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000
<b>TOTAL DES CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES</b>	<b>226 865 988</b>	<b>81 166 989</b>	<b>150 690 488</b>	<b>103 811 271</b>	<b>128 046 206</b>	<b>74 077 859</b>	<b>53 968 347</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>							
E.O. GL 01/03	10 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
E.O. GL 02/03	10 000 000	4 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
E.O. GL 01/04	15 000 000	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
E.O. GL 01/09	20 000 000	0	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	0
E.O. GL 01/2010 F	11 750 000	0	11 750 000	0	11 750 000	9 400 000	2 350 000
E.O. GL 01/2010 V	18 250 000	0	18 250 000	0	18 250 000	14 600 000	3 650 000
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>85 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>52 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>8 000 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>311 865 988</b>	<b>90 166 989</b>	<b>200 690 488</b>	<b>110 811 271</b>	<b>180 046 206</b>	<b>118 077 859</b>	<b>61 968 347</b>

② Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des billets de trésorerie relatifs à l'exercice 2010 :

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	En DT		
					FIN DE PERIODE		ECHEANCES A MOINS D'UN AN
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	
SUD SICAR	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	0	0	0
ATTIJARI OBLIG SICAV	57 500 000	9 300 000	48 200 000	47 200 000	10 300 000	0	10 300 000
AL HIFADH SICAV	4 000 000	1 300 000	2 700 000	2 650 000	1 350 000	0	1 350 000
FCP KOUNOUZ	900 000	200 000	700 000	550 000	350 000	0	350 000
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	4 000 000	1 000 000	3 000 000	4 000 000	0	0	0
ATTIJARI VALEUR SICAV	2 000 000	500 000	1 500 000	2 000 000	0	0	0
MAXULA INVEST SICAV	1 300 000	650 000	650 000	1 300 000	0	0	0
AFT	500 000	0	500 000	0	500 000	0	500 000
ASS.LA CARTE	2 000 000	0	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>76 200 000</b>	<b>12 950 000</b>	<b>63 250 000</b>	<b>62 700 000</b>	<b>13 500 000</b>	<b>0</b>	<b>13 500 000</b>

③ Le tableau suivant présente le détail des intérêts courus relatifs à l'exercice 2010 :

DESIGNATION	En DT	
	DESIGNATION	MONTANT
ATTIJARI BANK		356 267
BEST BANK		132 564
A.B		185 633
BEI		68 755
ZITOUNA		134 747
BIAT		22 925
EO 2003-2 F		116 137
ABC		8 333
BT		51 669
AFT		20 398
EO 2009-1 V		467 495
EO 2009-1 F		543 068
EO 2003-2		9 485
EO 2010-1 F		182 559
EO 2010-1 V		306 467
INT DECOUVERT		5 835
<b>TOTAL</b>		<b>2 612 337</b>

**NOTE -9- DETTES FOURNISSEURS**

Au 31 décembre 2010, ce poste totalisant un solde de 7 768 864 DT contre 9 153 408 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	427 365	1 831 673
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	7 341 499	7 321 735
<b>TOTAL</b>	<b>7 768 864</b>	<b>9 153 408</b>

**NOTE -10- AUTRES PASSIFS**

Au 31 décembre 2010, ce poste totalisant un solde de 5 591 583 DT contre 7 274 560 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
DETTE FISCALE SUR REDRESSEMENT FISCAL	0	1 100 694
PERSONNEL, INTERESSEMENT DU ETAT, RETENUES SUR SALAIRES	26 326	26 326
ETAT, RETENUES SUR HONORAIRES, COMMISSIONS ET LOYERS	23 857	18 530
ETAT, AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYES	243 170	210 537
ETAT, AUTRES IMPOTS A PAYER	24 647	3 222
C.N.S.S	20 943	0
CAVIS	74 249	59 946
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES ET AUTRES CHARGES	5 532	4 777
DIVERSES CHARGES A PAYER	84 569	59 122
PROV. / JETONS DE PRESENCE	400 808	263 150
COMPTE D'ATTENTE	42 000	42 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	89 760	91 050
CLIENTS F.E.C	1 188 966	1 149 208
CLIENTS CREDITEURS	7 816	3 259
FRAIS DE SYNDIC	2 936 706	4 057 646
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
ASSURANCES/MATERIEL DE LEASING	13 480	13 480
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS/RETENUE DE GARANTIES	395 635	164 503
	13 119	7 109
<b>TOTAL</b>	<b>5 591 583</b>	<b>7 274 560</b>

**NOTE -11- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation totalisent 21 864 119 DT au 31/12/2010 contre 14 857 526 DT au 31/12/2009. Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALES	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MODIFICAT° COMPTABLES	En DT	
							RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
<b>SOLDE AU 31/12/2009</b>	<b>21 250 000</b>	<b>574 636</b>	<b>-14 273 368</b>	<b>1 425 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>-553 178</b>	<b>3 184 436</b>	<b>14 857 526</b>
AFFECTATIONS APPROUVEES PAR L'A.G.O DU 18/05/2010	-	-	3 184 436	-	-	-	-3 184 436	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	-	-	-	-	-	51 561	-	51 561
RESULTATS APRES IMPOTS DE LA PERIODE	-	-	-	-	-	-	6 955 032	6 955 032
<b>SOLDE AU 31/12/2010</b>	<b>21 250 000</b>	<b>574 636</b>	<b>-11 088 932</b>	<b>1 425 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>-501 617</b>	<b>6 955 032</b>	<b>21 864 119</b>

Le capital, souscrit et libéré, de « ATTIJARI LEASING » s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2010. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure de capital est la suivante :

<b>ACTIONNAIRES ATTIJARI LEASING AU 31/12/2010</b>		
<b>(GROUPES DETENANT PLUS QUE 3%)</b>		
<b>MEMBRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE</b>	<b>% DU CAPITAL ET DROIT DE VOTE</b>
<b>GROUPE ATTIJARI</b>		
ATTIJARI BANK	1 317 856	62,02%
ATTIJARI VALEURS SICAV	22 728	1,07%
ATTIJARI SICAV PLACEMENT	34 242	1,61%
ATTIJARI INTERMEDIATION	10 000	0,47%
<b>TOTAL GROUPE ATTIJARI</b>	<b>1 384 826</b>	<b>65,17%</b>
<b>GROUPE DOGHRI</b>		
NEJIB DOGHRI	285	0,01%
STEC	237 742	11,19%
<b>TOTAL GROUPE DOGHRI</b>	<b>238 027</b>	<b>11,20%</b>
<b>GROUPE KAMOUN</b>		
KAMOUN HABIB	71 288	3,35%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	18 243	0,86%
STE MEHARI BEACH	2 677	0,13%
<b>TOTAL GROUPE KAMOUN</b>	<b>92 208</b>	<b>4,34%</b>
<b>GROUPE BEN JEMAA</b>		
BEN JEMAA KHALED	25 363	1,19%
SOHOB	4 200	0,20%
ITTC	8 530	0,40%
SAM	67 316	3,17%
<b>TOTAL GROUPE BEN JEMAA</b>	<b>105 409</b>	<b>4,96%</b>
<b>GROUPE SLIM MOALLA</b>		
SLIM MOALLA	400	0,02%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	80 242	3,78%
<b>TOTAL GROUPE SLIM MOALLA</b>	<b>80 642</b>	<b>3,80%</b>
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>		
TQB	50 190	2,36%
SPDIT	30 779	1,45%
AUTRES	142 919	6,73%
<b>TOTAL AUTRES ACTIONNAIRES</b>	<b>223 888</b>	<b>10,54%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 125 000</b>	<b>100%</b>

## **NOTE -12- ETAT DE RESULTAT**

L'état de résultat de l'exercice 2010 s'est soldé par un bénéfice de 6 955 032 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

### **12.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING**

Au 31 décembre 2010, ce poste présentant un solde net de 18 646 598 DT contre 11 306 732 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>En DT</b>	
		<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
INTERETS DE LEASING	12.1.1	17 631 914	10 696 282
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.1.2	624 196	293 969
REVENUS DE FACTORING	12.1.3	390 488	316 481
<b>TOTAL</b>		<b>18 646 598</b>	<b>11 306 732</b>

**12.1.1- INTERETS DE LEASING**

Au 31 décembre 2010, ce poste s'élevant à 17 631 914 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- LOYERS DE LEASING	22 425 801	24 664 195	-2 238 394
<b>TOTAL LOYERS DE LEASING</b>	<b>22 425 801</b>	<b>24 664 195</b>	<b>-2 238 394</b>
<b>- TRANSFERTS EN PRODUITS DE LA PERIODE</b>			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS ANTERIEURS	4 051 803	5 403 728	-1 351 925
<b>- PRODUITS REPUTES RESERVES EN FIN DE PERIODE</b>			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS	-3 410 122	-4 051 804	641 682
. PRE LOYERS	43 113	22 712	20 401
. INTERETS DE RETARDS <sup>①</sup>	447 636	213 494	234 142
<b>VARIATION DES PRODUITS RESERVES</b>	<b>1 132 430</b>	<b>1 588 130</b>	<b>-455 700</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>23 558 231</b>	<b>26 252 325</b>	<b>-2 694 094</b>
<b>A DEDUIRE :</b>			
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION	-5 926 317	-15556043	9 629 726
<b>TOTAL</b>	<b>17 631 914</b>	<b>10 696 282</b>	<b>6 935 632</b>

① Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NC 24. Faute d'insuffisance des informations récupérées du système d'information de la société, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

**12.1.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation présentant un solde de 624 196 DT contre 293 969 DT au 31/12/2009, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
PRODUIT SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	174 924	108 990
RISTOURNE SUR ASSURANCE COMAR ET LA CARTE	50 000	37 663
FRAIS DIVERS SUR DOSSIERS	399 272	147 316
<b>TOTAL</b>	<b>624 196</b>	<b>293 969</b>

**12.1.3- REVENUS DE FACTORING**

Les revenus de factoring totalisant 390 488 DT au 31/12/2010 contre 316 481 DT au 31/12/2009, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
COMMISSIONS DE FACTORING	151 365	113 512
INTERETS DE FACTORING	239 123	202 969
<b>TOTAL</b>	<b>390 488</b>	<b>316 481</b>

**12.2- CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes ont atteint 9 068 476 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre 5 023 581 DT à la clôture de l'exercice précédent.

**12.3- COMMISSIONS ENCOURUES**

Les commissions encourues durant l'exercice 2010 totalisant 78 840 DT, correspondent aux commissions sur convention cadre conclue avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

**12.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS**

Au 31 décembre 2010, les produits des placements et participations ont atteint 448 151 DT contre 94 383 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
INTERETS DES COMPTES COURANTS	60 258	40 921	19 337
INTERETS DES COMPTES COURANTS (FACTORING )	578	1 142	-564
<b>INTERETS SUR COMPTES CREDITEURS</b>	<b>60 836</b>	<b>42 063</b>	<b>18 773</b>
REVENUS DES VALEURS DE PLACEMENTS ❶	378 378	18 477	359 901
JETONS DE PRESENCE PERÇUES	1 000	1 000	0
REVENUS DES PLACEMENTS	0	3 043	-3 043
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>379 378</b>	<b>22 520</b>	<b>356 858</b>
PRODUITS DE PARTICIPATION	7 937	29 800	-21 863
<b>REVENUS TOTAL</b>	<b>448 151</b>	<b>94 383</b>	<b>353 768</b>

❶ Ce montant correspond aux plus-values sur titres de placements.

**12.5- CHARGES DU PERSONNEL**

Les charges du personnel ont atteint 1 773 323 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre 1 433 205 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	1 155 717	964 484
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	33 208	60 731
COTISATIONS ET SECURITE SOCIALE SUR SALAIRES	211 673	178 311
AUTRES CHARGES SOCIALES	378 080	330 673
REPRISE /PROVISION POUR CONGES A PAYER	0	-100 994
TRANSFERT DE CHARGES /PERSONNEL	-5 355	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 773 323</b>	<b>1 433 205</b>

**12.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 273 304 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre 252 767 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 153	13 242
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 744	172 588
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR	64 407	66 937
<b>TOTAL</b>	<b>273 304</b>	<b>252 767</b>

**12.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Au 31 décembre 2010, les autres charges d'exploitation totalisant 995 075 DT contre 821 453 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
ACHATS	12.7.1	109 531	86 859
SERVICES EXTERIEURS	12.7.2	181 261	144 127
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12.7.3	497 698	362 821
CHARGES DIVERSES	12.7.4	42 000	42 000
IMPOTS ET TAXES	12.7.5	164 585	185 646
<b>TOTAL</b>		<b>995 075</b>	<b>821 453</b>

**12.7.1- ACHATS**

A la clôture de l'exercice 2010, cette rubrique totalisant 109 531 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES	109 531	86 859
<b>TOTAL</b>	<b>109 531</b>	<b>86 859</b>

**12.7.2- SERVICES EXTERIEURS**

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 181 261 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	19 806	20 264
LOCATIONS	30 480	28 609
ENTRETIENS ET REPARATIONS	80 062	42 174
PRIMES D'ASSURANCES	50 423	51 673
ETUDES, RECHERCHES ET DIVERS SERVICES EXTERIEURS	490	1 407
<b>TOTAL</b>	<b>181 261</b>	<b>144 127</b>

**12.7.3- AUTRES SERVICES EXTERIEURS**

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 497 698 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
FORMATION ET PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	14 956	15 162
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	183 449	144 504
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	58 523	65 158
BONUS/ BONS DE CARBURANT	5 140	7 250
TRANSPORTS	19 187	19 155
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	13 568	2 101
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	97 489	74 659
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	102 201	31 112
DOCUMENTATIONS	3 185	3 720
<b>TOTAL</b>	<b>497 698</b>	<b>362 821</b>

**12.7.4- CHARGES DIVERSES**

A la clôture de l'exercice 2010, cette rubrique totalisant 42 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000
<b>TOTAL</b>	<b>42 000</b>	<b>42 000</b>

**12.7.5- IMPOTS ET TAXES**

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 164 585 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	43 351	29 707
TRANSFERT DE CHARGES/AVANCE TFP	0	(11 374)
TCL	28 620	100 000
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	90 313	64 512
AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 301	2 801
<b>TOTAL</b>	<b>164 585</b>	<b>185 646</b>

**12.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES**

Au 31 décembre 2010, les reprises sur provisions totalisant 2 408 664 DT contre 615 072 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	En DT	
			RETRAIT EMENT	31/12/2009 RETRAITE
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	5 381 263	6 480 680		6 480 680
REPRISES SUR CREANCE RADIEES ET ABANDONNEES	-3 036 347		-5 885 918	-5 885 918
REPRISE SUR PROVISIONS LIBRE (FACTORING)	63 748	0		
REPRISE SUR PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES	0	20 310		20 310
<b>TOTAL</b>	<b>2 408 664</b>	<b>6 500 990</b>	<b>-5 885 918</b>	<b>615 072</b>

**12.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS**

Au 31 décembre 2010, les dotations aux provisions totalisant 2 708 497 DT contre 1 431 720 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE ❶	2 708 497	1 394 136
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES ACTIFS	0	17 917
DOTATIONS AUX PROVISIONS / ACHETEURS	0	19 667
<b>TOTAL</b>	<b>2 708 497</b>	<b>1 431 720</b>

❶ Les provisions sur créances classées se répartissent par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2010
CLASSE 5	2 178 279
CLASSE 4	503 082
CLASSE 3	13 954
CLASSE 2	13 182
<b>TOTAL</b>	<b>2 708 497</b>

**12.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Au 31 décembre 2010, les autres gains ordinaires s'élevant à 471 737 DT, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2010
REVENUS DES IMMEUBLES	38 701
AUTRES PRODUITS	12 452
PRODUITS NETS SUR CESSION ACTION GIS ❶	420 584
<b>TOTAL</b>	<b>471 737</b>

❶ Cf note 3.

**12.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Au 31 décembre 2010, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 10 676 DT contre 111 011 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	En DT
			31/12/2009 RETRAITE
CREANCES RADIEES	2 073 715	5 197 105	5 197 105
ABANDON DE CREANCES	962 633	688 813	688 813
REPRISES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-2 809 014		-5 885 918
REPRISE D'AGIOS RESERVES	-227 334		
<b>S TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>5 885 918</b>	<b>0</b>
APUREMENT SOLDE DEBITEUR	9 692	85 639	85 639
CHARGES SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	984	25 372	25 372
<b>TOTAL</b>	<b>10 676</b>	<b>5 996 929</b>	<b>111 011</b>

### 12.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES

Au 31 décembre 2010, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 111 927 DT contre 67 488 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994.

### NOTE -13- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette générée par la société « ATTIJARI LEASING » courant l'exercice 2010 a atteint -2 387 554 DT contre 5 334 397 DT dégagée au titre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie générés courant l'exercice se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION	-92 615 116	-39 870 462
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-201 655	-294 214
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	90 429 217	45 499 074
<b>TOTAL</b>	<b>-2 387 554</b>	<b>5 334 398</b>

### 13.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		107 143 087	85 195 421
ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES		9 379 752	7 941 436
FINANCEMENTS DES ADHERENTS		-10 018 214	-7 214 917
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	<b>13.1.1</b>	-3 066 550	-2 337 187
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. DESTINEES A LA LOCATION		-185 589 800	-115 520 057
INTERETS PAYES	<b>13.1.2</b>	-7 599 455	-5 466 971
IMPOTS ET TAXES	<b>13.1.3</b>	-2 135 816	-2 112 753
REMBOURSEMENT DETTES FISCALES		-1 100 694	-880 555
AUTRES FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<b>13.1.4</b>	372 574	525 121
<b>TOTAL</b>		<b>-92 615 116</b>	<b>-39 870 462</b>

#### 13.1.1 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Cette rubrique totalisant -3 066 550 DT à la clôture de l'exercice 2010 contre -2 337 187 DT en 2009, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
ASSURANCES	-772 371	-295 373
SALAIRES	-849 549	-737 755
CHARGES SOCIALES	-314 305	-269 800
COMMISSIONS ENCOURUES	-89 891	-120 714
HONORAIRES	-503 041	-603 812
DIVERS DECAISSEMENTS	-537 393	-309 733
<b>TOTAL</b>	<b>-3 066 550</b>	<b>-2 337 187</b>

**13.1.2- INTERETS PAYES**

Cette rubrique totalisant -7 599 455 DT au 31/12/2010, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
AGIOS DEBITEURS	-85 588	-3 053
INTERETS SUR BILLETS DE TRESORERIE	-958 373	-683 234
INTERETS SUR CERTIFICAT DE LEASING BEST	-1 066 684	-463 441
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET CMT	-5 457 285	-4 018 508
INTERETS SUR ESCOMPTE	-32 562	-297 698
RISTOURNE SUR LES INTERETS DES EMPRUNTS	1 037	-1 037
<b>TOTAL</b>	<b>-7 599 455</b>	<b>-5 466 971</b>

**13.1.3- IMPÔTS ET TAXES PAYES**

Cette rubrique totalisant -2 135 816 DT au 31/12/2010, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
DECLARATIONS MENSUELLES	-2 629 468	-1 754 552
AUTRES	493 652	-358 201
<b>TOTAL</b>	<b>-2 135 816</b>	<b>-2 112 753</b>

**13.1.4- AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

Cette rubrique totalisant 372 574 DT au 31/12/2010, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
PLACEMENTS	0	572 104
JETONS DE PRESENCE	-42 000	-42 000
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	-49 748	-46 990
COMPTE COURANT FACTORING	-183	0
PRODUITS DES PLACEMENTS	323 276	21 520
AGIOS CREDITEURS	60 437	41 365
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	80 792	-20 878
<b>TOTAL</b>	<b>372 574</b>	<b>525 121</b>

**13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-930 605	-360 088
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	5 760	65 874
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. FINANCIERES	0	0
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	723 190	0
<b>TOTAL</b>	<b>-201 655</b>	<b>-294 214</b>

**13.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2010	31/12/2009
ENCAISSEMENTS SUITE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL		0	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		200 690 489	99 000 000
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	13.3.1	-110 811 272	-63 950 926
FLUX LIES AUX FINANCEMENTS A COURT TERME		550 000	10 450 000
<b>TOTAL</b>		<b>90 429 217</b>	<b>45 499 074</b>

**13.3.1- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

Cette rubrique totalisant -110 811 272 DT au 31/12/2010, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	31/12/2009
REMBOURSEMENT CREDIT A MT	-101 751 898	-52 971 591
REMBOURSEMENT CREDIT BEI	-2 059 374	-1 979 335
REMBOURSEMENT EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-7 000 000	-9 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>-110 811 272</b>	<b>-63 950 926</b>

**NOTE -14- ENGAGEMENTS HORS BILAN****14.1- ENGAGEMENTS DONNES**

- Les engagements donnés aux clients s'élevant à 9 974 840 DT au 31 décembre 2010, se composent des attentes de mise en force.

Les notifications de financement accordées à la clientèle ne sont pas prises en compte.

- Les engagements hors bilan relatifs aux adhérents (département factoring) s'élevant à 1 709 882 DT au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2010	
AUTORISATION	4 800 000	
FINANCEMENT EN DEPASSEMENT DES AUTORISATIONS	527 366	
ENCOURS	-3 617 484	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>1 709 882</b>	

**14.2- ENGAGEMENTS REÇUS**

Les engagements reçus des clients s'élevant à 33 442 266 DT au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>			
GARANTIES REÇUES	2 218 743	2 833 540	614 797
INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS (*)	31 093 523	23 278 813	-7 814 710
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	130 000	63 974	-66 026
<b>TOTAL</b>	<b>33 442 266</b>	<b>26 176 327</b>	<b>-7 265 939</b>

(\*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants et dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisée.

**NOTE -15- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES****A- ENGAGEMENTS DONNES**

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT	En DT	
		ENCOURS AU 31/12/2010	IMPAYES AU 31/12/2010
<b><u>GROUPE BEN JEMAA</u></b>			
STE TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	425 732	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>425 632</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b><u>GROUPE DOGHRI</u></b>			
SOCIETE TUNISIENNE D'ENGRAIS CHIMIQUES	1 385 113	421 194	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 385 113</b>	<b>421 194</b>	<b>0</b>
<b><u>ATTIJARI BANK</u></b>			
- GARANTIES DONNEES (EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS)		<b>0</b>	

**B- ENGAGEMENTS REÇUS**

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT	En DT	
		ENCOURS AU 31/12/2010	IMPAYES AU 31/12/2010
<b><u>ATTIJARI BANK</u></b>			
ENCOURS EMPRUNT	<b>51 754 566</b>		
<b><u>GROUPE BEN JEMAA</u></b>			
EFFETS A RECEVOIR (SUITE CESSION TITRES GIS)	<b>72 333</b>		
<b><u>GROUPE DOGHRI</u></b>			
EFFETS A RECEVOIR (SUITE CESSION TITRES GIS)	<b>72 306</b>		

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES D'ATTIJARI LEASING,**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS**

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 232 197 195 DT et un résultat bénéficiaire de 6 955 032 DT au 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2010, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010 pour une valeur de 1 381 KDT. Cette provision trouve son origine suite à la mise en place d'un système de décote intégrale des garanties hypothécaires, et ce, dans la perspective d'améliorer le taux de couverture des engagements douteux de 70% recommandés par la BCT.

## **II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'ATTIJARI LEASING.

**Tunis, le 14 Mai 2011**

### **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet NEJI Fethi**  
Fethi NEJI

**Expertise, Finance et Conseil**  
Salah DHIBI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2010**

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines : commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients ATTIJARI LEASING ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
- Echange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées courant l'année 2010, la société ATTIJARI LEASING a servi à ATTIJARI BANK une commission de 78 839 DT (HT).

**2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2010**

**2.1- CESSION DES ACTIONS GIS**

Dans le cadre du respect du ratio réglementaire de 30% de participation détenue directement ou indirectement dans le capital d'une même entreprise, tel que édicté par le paragraphe 2 de l'article 21 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, la société ATTIJARI LEASING a cédé 4 470 actions de la générale immobilière du sud pour un montant de 849 300 DT (soit 190 DT l'action) au profit de M Khaled BEN JEMAA et M Nejib DOGHRI engendrant ainsi une plus-value de 402 300 DT.

Le règlement de cette opération a été effectué moyennant une mobilisation d'effets sur 12 mensualités et une rémunération au taux de 7%.

Conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 2001-65, les conseils d'administration tenus respectivement le 06/10/2009 et le 20/01/2010 ont autorisé cette cession.

## **2.2- CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI INTERMEDIATION**

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, au titre de l'émission de l'emprunt obligataire subordonné pour 20 000 KDT, une convention d'accord au titre de laquelle cette dernière s'engage à mettre tout son savoir-faire pour l'émission, placement et gestion dudit emprunt.

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, au titre de l'émission de l'emprunt obligataire pour 30 000 KDT, une convention d'accord au titre de laquelle cette dernière s'engage à mettre tout son savoir-faire pour l'émission, placement et gestion dudit emprunt.

Pour la réalisation de ces deux opérations, les honoraires de ces deux conventions sont fixés respectivement à 30 000 DT et 40 000 DT (hors taxes).

Cette convention n'a pas été autorisée par votre conseil d'administration.

## **2.3- CONVENTION D'ASSURANCE AUTOMOBILE AVEC LA CARTE**

La société ATTIJARI LEASING a conclu avec la compagnie d'assurance et de réassurances Tuniso-européenne CARTE une convention d'assurance automobile en date du 30/06/2010, au titre de laquelle la société ATTIJARI LEASING a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société ATTIJARI LEASING 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces.

Cette convention n'a pas suivi la procédure d'autorisation.

**2.4- EMPRUNTS ET BILLETS DE TRESORERIES AVEC PARTIES LIEES**

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN
<b>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</b>							
ATTIJARI BANK	107 690 488	19 403 495	81 690 488	49 339 417	51 754 566	31 417 364	20 337 202
<b>BILLET DE TRESORERIE</b>							
ATTIJARI OBLIG SICAV	57 500 000	9 300 000	48 200 000	47 200 000	10 300 000	0	10 300 000
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	4 000 000	1 000 000	3 000 000	4 000 000	0	0	0
ATTIJARI VALEUR SICAV	2 000 000	500 000	1 500 000	2 000 000	0	0	0
ASSURANCE LA CARTE	2 000 000	0	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>173 190 488</b>	<b>30 203 495</b>	<b>136 390 488</b>	<b>103 539 417</b>	<b>63 054 566</b>	<b>31 417 364</b>	<b>31 637 202</b>

**3- REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIREGEANTS**

Les obligations et engagements de la société ATTIJARI LEASING au titre de l'exercice 2010, se détaillent comme suit :

- Pour les administrateurs, les jetons de présence tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 s'élèvent à 42 000 DT, et ce, en vertu de la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 mai 2010.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 06 Mai 2009 et la décision du conseil d'administration du 25 Mai 2009, désignant M. MOHAMED EL MONCER en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING, le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a ratifié la rémunération du directeur général servie au titre de l'exercice 2010.

Le montant de cette rémunération s'élevant à 132 762 DT est conforme à celui constaté dans les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, désignant M. MEHDI GUEDDAS en tant que Directeur Général Adjoint de la société ATTIJARI LEASING, le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a ratifié la rémunération du directeur général adjoint servie au titre de l'exercice 2010.

Le montant de cette rémunération s'élevant à 24 889 DT est conforme à celui constaté au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010.

Par ailleurs en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 Mai 2011

2011 AS 470

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi  
Fethi NEJIExpertise, Finance et Conseil  
Salah DHIBI